

TOI AUSSI, CHOISIS L'ALTERNANCE!

+ de **250 FORMATIONS** du CAP au Master
plus d'infos sur le www.regionreunion.com



LA RÉUNION!
Positive!





MOT DU PRÉFET

Vivre de sa passion, réaliser ses projets : l'apprentissage ouvre l'accès à une multitude de métiers. Il constitue une excellente voie d'insertion professionnelle, un véritable passeport vers l'emploi.

Acquérir un savoir-faire, un savoir-être, un métier est exigeant. L'apprentissage permet en premier lieu aux jeunes d'accéder à une formation générale, théorique et pratique. Dans une approche très concrète du monde professionnel, l'apprentissage leur procure la faculté de s'approprier les réalités d'un métier et du monde de l'entreprise. Pour l'entreprise, au travers d'une relation de confiance, c'est l'occasion de transmettre des valeurs et de fidéliser des compétences.

Primes, aides forfaitaires, exonérations de cotisations, crédits d'impôts, sécurisation du parcours des apprentis, missions d'accompagnement des jeunes, sont autant d'outils pour faire de l'apprentissage la voie de l'excellence. Il appartient donc à tous les acteurs publics et privés de se mobiliser pour soutenir, développer et valoriser l'apprentissage. A l'instar des années précédentes, les services de l'Etat participent toujours plus à cet effort afin de permettre à l'apprentissage d'occuper pleinement la place de choix qui est la sienne.

Pour ce faire, tous les talents doivent être mobilisés. Cet engagement doit concerner tous les publics. Ainsi, à La Réunion, l'accompagnement mis en place en direction des travailleurs handicapés est à souligner. Le dispositif unique et innovant « Prékap'R » sécurise le parcours en alternance au travers d'un accompagnement multiforme auprès des employeurs, des apprentis et de leurs familles, par un suivi régulier et au besoin par un soutien aux apprentissages aussi bien individuels qu'auprès des centres de formation d'apprentis.

Voie de réussite, l'apprentissage est encore plus une voie d'avenir, force de notre compétitivité future!

Amaury de Saint-Quentin
Préfet de La Réunion

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. de Saint-Quentin'. The signature is stylized and somewhat cursive.



MOT DU PRÉSIDENT DE LA RÉGION

La réussite de notre territoire et la réussite de la jeunesse réunionnaise sont deux enjeux intimement liés. Depuis 2010, la Région déploie des moyens sans précédent pour permettre à chaque jeune réunionnais d'acquérir les connaissances et les compétences indispensables pour évoluer dans la vie et contribuer au bien commun et au développement de notre territoire. Je m'attache, avec l'équipe régionale, à mener une action forte et continue en faveur de l'éducation et l'égalité des chances pour accompagner la jeunesse sur la voie de la réussite et de l'excellence.

Nous avons, à la Région, au cours des dernières années, mis en place de nombreux dispositifs pour pouvoir aider les jeunes aux différents stades de leur éducation, leur formation, leur mobilité, leur insertion. C'est ce que nous avons concrétisé au travers notamment du Plan Ordinateur Portable, des Bourses de la Réussite, de l'aide à l'achat des manuels scolaires, de la continuité territoriale, du soutien au développement des filières universitaires, du plan de rénovation du bâti scolaire, de l'allocation régionale de recherche, de l'investissement dans l'innovation, de la création de la Cité des métiers, du financement des contrats d'avenir...

La Région consacre en outre chaque année un budget de près de 100 millions d'euros à la formation et à l'apprentissage, ce qui en fait le premier poste de dépenses de fonctionnement de la collectivité. Plus de 250 diplômes du CAP au Master sont proposés par les 11 Centres de Formation des Apprentis (CFA) de l'île. Depuis 2010, la courbe des effectifs d'apprentis a progressé de plus de 20%, pour un investissement de 217 millions d'euros de la collectivité, dont plus de 50 millions d'euros de primes versées aux employeurs d'apprentis.

La nouvelle mandature a réaffirmé son engagement et sa mobilisation en faveur de la jeunesse réunionnaise au travers d'un programme d'actions concrètes qui vise à permettre au plus grand nombre de se former, d'élever son niveau de qualification en vue d'une insertion sociale et professionnelle durable. C'est tout le sens du Passeport de la Réussite que nous avons posé comme le premier des sept piliers de l'action régionale pour 2015-2021 avec un objectif clair : former les jeunes pour l'emploi.

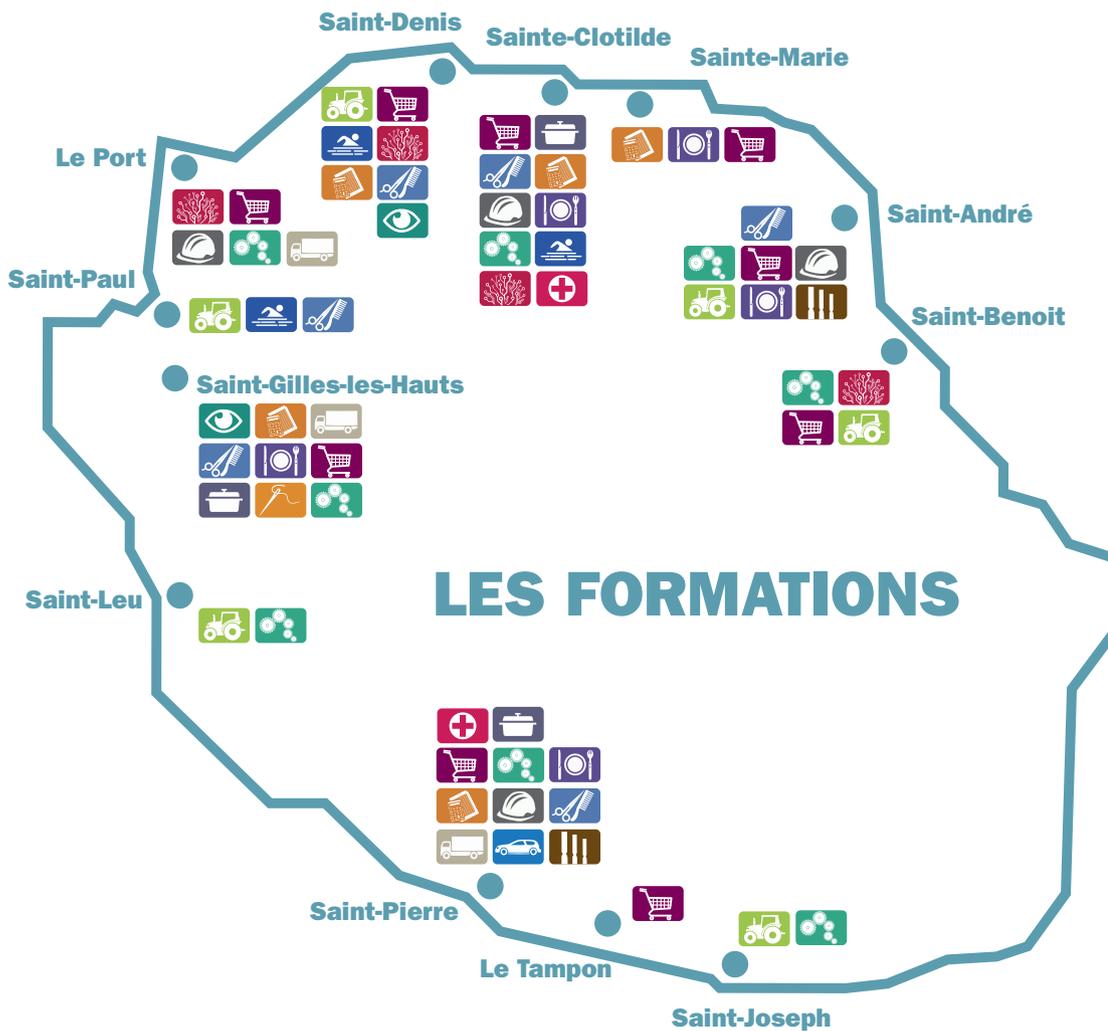
Sur cette période, la Région renforcera son soutien à l'apprentissage. En parallèle du budget de près de 37 millions d'euros que nous consacrons annuellement au dispositif, nous lancerons le Pacte régional des entreprises citoyennes pour le développement de l'apprentissage qui aura pour but de faire de la performance sociale un levier de performance économique et de favoriser davantage l'embauche d'apprentis par les entreprises locales.

La Réunion a besoin de sa jeunesse, une jeunesse formée, une jeunesse qui s'émancipe et s'insère dans le monde professionnel, une jeunesse épanouie et fière. C'est avec les jeunes que je veux dessiner le visage de La Réunion de demain. Une Réunion plus imaginative, une Réunion plus ouverte sur le monde, une Réunion plus juste. Je suis convaincu du dynamisme des jeunes Réunionnais. Je crois en la capacité des jeunes, en leur volonté de succès, et je reste à leur écoute pour mettre en œuvre leurs projets d'avenir. Parce que c'est avec toute la jeunesse réunionnaise mobilisée que nous relèverons le défi de construire ici un territoire de succès, de développement et de cohésion sociale.

Didier Robert
Sénateur, Président de la Région Réunion

SOMMAIRE

P5	CARTE DES DIFFÉRENTS CFA DE LA RÉUNION
P6 > 8	L'APPRENTISSAGE, C'EST QUOI ?
P9 > 10	LA RÉGION RÉUNION SOUTIENT L'APPRENTISSAGE
P11	LEXIQUE DES DIPLÔMES
P12 > 28	LES CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS ET LES DIPLÔMES PRÉPARÉS
P29 > 35	CONTACTS



-  AGRICULTURE
AGROALIMENTAIRE
AMÉNAGEMENT
-  ARTS ET ARTS
GRAPHIQUES
-  AUTOMOBILES
CYCLES
-  BÂTIMENT
CONSTRUCTION
-  BOIS
-  CUIR ET TEXTILE
-  ÉLECTRICITÉ
ÉLECTRONIQUE
TÉLÉCOMMUNICATIONS
-  HÔTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME
-  HYGIÈNE
-  MÉTIER
DE BOUCHE
-  MODULES
PRÉPARATOIRES
-  SECRETARIAT
COMPTABILITÉ
GESTION
-  SPORT
-  TRANSPORTS
LOGISTIQUE
-  VENTE - DISTRIBUTION
SERVICES
-  SANITAIRE
ET SOCIAL



L'APPRENTISSAGE, C'EST QUOI ?

Le contrat d'apprentissage est un contrat à durée indéterminée ou déterminée de type particulier qui permet d'acquérir en alternance une formation débouchant sur une qualification sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). Tout en travaillant pour un employeur, l'apprenti(e) suit des cours en Centre de Formation d'Apprentis.

Plus de 250 formations en apprentissage sont financées par la Région Réunion

L'apprentissage intègre tous les niveaux de qualification et permet la formation d'apprentis du Niveau V au Niveau I.

> Les avantages de l'apprentissage

- un contrat de travail
- une rémunération
- un diplôme ou un titre reconnu allant du CAP au diplôme d'ingénieur (du Niveau V au niveau I)
- une expérience professionnelle

> Qui peut entrer en apprentissage ?

L'apprentissage s'adresse aux filles et garçons et concerne tous les niveaux de formation. La condition indispensable est d'avoir entre 16 et 25 ans tout en sachant qu'une dérogation est possible dans certains cas :

- les jeunes âgés d'au moins 15 ans s'ils justifient avoir accompli la scolarité du 1er cycle de l'enseignement secondaire,
- au-delà de 25 ans pour les travailleurs handicapés,
- accessible aux salarié(e)s de plus de 26 ans quand ces

derniers ont un projet de création ou de reprise d'entreprise dont la réalisation nécessite l'obtention d'un diplôme ou titre visé.

> Le contrat d'apprentissage

- est un contrat de travail conclu entre un employeur et l'apprenti
- comprend une période d'essai de 45 jours consécutifs dans l'entreprise
- est conclu pour une durée de 1 à 3 ans en fonction du niveau de compétences et de qualifications préparées (pour une durée de 4 ans si le salarié est une personne handicapée ou en cas d'échec à l'examen ou de suspension du contrat pour une raison indépendante de la volonté de l'apprenti(e)).

> Les statuts de l'apprenti

- salarié à part entière avec les droits et obligations qui s'y rapportent (salaires, couvertures sociales, congés, retraites...)
- les revenus de l'apprenti ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu dans la limite du SMIC annuel. Cela s'applique également au foyer fiscal des parents si l'apprenti y est rattaché
- n'entre pas dans le calcul de l'effectif de l'entreprise.

> Les horaires de travail de l'apprenti

Le temps de travail doit être conforme à la durée légale dans le secteur du métier qu'il exerce. L'apprenti doit se renseigner auprès de son employeur et du CFA. Le temps de formation est considéré comme du temps de travail. Le travail de nuit ou du week-end est autorisé pour certaines professions.



> Les droits de l'apprenti

Comme les autres salariés de l'entreprise, l'apprenti bénéficie des mêmes conditions de travail et de protection sociale. Il a droit à deux jours et demi ouvrables de repos par mois de travail ou cinq semaines de congés payés pour une année de présence dans l'entreprise. En cas de maladie, d'accident de travail, d'arrêt de travail, il bénéficie des remboursements d'indemnités journalières de la Sécurité Sociale comme tout salarié. Tout apprenti(e) bénéficie du régime légal pour les jours fériés et chômés légaux.

> Les obligations

Pour l'apprenti :

- suivre avec assiduité les enseignements dispensés par le CFA
- respecter le règlement intérieur de l'entreprise et du CFA
- effectuer le travail qui lui est confié en liaison avec le métier préparé
- se présenter à l'examen prévu dans le contrat

Pour l'employeur :

- respecter les lois, règlements, conventions ou accords collectifs du travail applicable dans sa branche professionnelle ou son entreprise
- verser un salaire à l'apprenti
- inscrire l'apprenti dans le CFA dispensant la formation et lui permettre de suivre les formations
- assurer à l'apprenti une formation professionnelle et pratique
- inscrire l'apprenti à l'examen

S'agissant de l'affectation des mineurs à certains travaux dits à risques (travaux réglementés, utilisation de machines), deux décrets du 17 avril 2015 ont simplifié les démarches à effectuer pour l'employeur en substituant une obligation de détention d'une décision de dérogation, par une obligation de déclaration auprès des services de l'Inspection du travail.

Pour le Centre de Formation d'Apprentis :

- dispenser une formation générale, technologique et pratique qui complète la formation reçue en entreprise et s'articule avec elle
- définir les objectifs de la formation et organiser les journées d'information ou de formation pour les maîtres d'apprentissage
- assurer le suivi du parcours de formation de l'apprenti en lien avec l'entreprise
- signaler les absences de l'apprenti à l'employeur et certifier de l'assiduité des jeunes en cours au centre

> La rémunération de l'apprenti

La rémunération est calculée en pourcentage du SMIC, en fonction de l'âge de l'apprenti et de sa progression dans le cycle de formation de l'année du contrat. Il est possible de proposer un salaire supérieur à l'apprenti en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel.

	MOINS DE 18 ANS	DE 18 À 20 ANS	DE 21 ANS ET PLUS
1 ^{ÈRE} ANNÉE	25%	41%	53%
2 ^{ÈME} ANNÉE	37%	49%	61%
3 ^{ÈME} ANNÉE	53%	65%	78%
4 ^{ÈME} ANNÉE	53%	65%	78%

[site : www.alternance.emploi.gouv.fr](http://www.alternance.emploi.gouv.fr)

Vous pouvez accéder à de nombreux diplômes de l'enseignement technologique et professionnel des Ministères de la Jeunesse et des Sports, du Travail, de l'Éducation Nationale et également à des titres professionnels enregistrés au RNCP. Vous avez un choix important sur les titres homologués et les diplômes : CAP, CAPA, BP, BAC PRO, MC, BTS, LICENCE, MASTER, Diplôme d'Ingénieur.

L'apprentissage, c'est un emploi et une formation pour des compétences durables.

> Comment repérer un apprenti ?

Il faut que l'entreprise, l'établissement public et la collectivité déterminent ses besoins. Quel profil pour l'apprenti ? Quelle formation ? Vers quel CFA ? L'offre d'emploi peut être déposée auprès de Pôle Emploi. Au sein des CFA, des développeurs apprentissage et des conseillers sont à l'écoute des employeurs. Ils vous accompagneront dans vos démarches et les formalités relatives à l'embauche :

- rédaction du contrat d'apprentissage
- transmission du contrat d'apprentissage au CFA...

> Qui peut être maître d'apprentissage ?

Durant sa période en apprentissage, l'apprenti est accompagné par un maître d'apprentissage qui l'aidera à acquérir les compétences nécessaires à l'obtention du diplôme ou du titre. Pour être maître d'apprentissage il faut respecter des critères :

- être titulaire d'un titre ou d'un diplôme d'un niveau au moins équivalent à celui préparé par l'apprenti et avoir au moins deux années d'expérience professionnelle dans le métier.
- être capable de justifier d'au moins trois ans d'expérience professionnelle dans l'activité en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti et recueillir l'avis du recteur.

Le maître d'apprentissage aide l'apprenti dans l'acquisition des qualifications et des compétences correspondantes.



FORMATION DE TUTEUR

Devenir tuteur, c'est partager ses savoir-faire, accompagner la montée en compétences au plus près des besoins de terrain, aider le jeune à s'intégrer dans l'entreprise... Une formation de tuteur peut contribuer à la sécurisation et à la valorisation du parcours du jeune et du tuteur.

Ces temps de formation sont également des temps d'échanges privilégiés pour confronter les points de vue avec d'autres tuteurs et partager ses expériences.

Renseignez-vous auprès de votre CFA habituel.

La formation de tuteur prépare l'encadrant dans ses missions principales qui sont :

- L'accueil du jeune et son intégration dans l'entreprise
- La transmission de connaissances et l'acquisition de compétences
- L'évaluation et le contrôle des acquisitions, des progressions
- Le suivi du jeune et la relation entreprise / CFA



AIDES AUX ENTREPRISES

En embauchant un apprenti, une entreprise pourra bénéficier, sous certaines conditions, de nombreuses aides cumulables en 2017.

> Aides de la Région en faveur des entreprises :

L'aide à l'embauche :

915 euros par apprenti(e) recruté(e) par les entreprises de 20 salariés maximum (sous réserve de validation des contrats). Cette aide est réservée aux recrutements des jeunes qui, à la conclusion du contrat, ne sont titulaires d'aucun diplôme ou titre homologué de niveau IV.

Soutien à l'effort de formation : (sous réserve de validation des contrats)

- 1 830 euros par an pour les apprenti(e)s ayant moins de 18 ans à la signature du contrat
- 2 135 euros par an pour les apprenti(e)s ayant 18 ans ou plus

Ces montants sont majorés de 7,62 euros par heure de formation supplémentaire effectuée dans l'année du cycle de formation au-delà de 600 h, dans la limite de 200 h. Cette aide peut être versée pour un jeune terminant une dernière année du cycle de formation commencé chez un autre employeur (ou pour un cycle complet d'au moins un an) ou pour toute prolongation de contrat suite à un échec à l'examen.

Ces primes sont versées sous réserve que le jeune ait accompli la totalité des heures de formation prévues au CFA.

> Les aides de l'État en faveur des entreprises :

- Entreprises de moins de 11 salariés au 31 décembre 2016 (non compris les apprentis) :
 - Aide forfaitaire « TPE Jeunes apprentis » de 1100 € par trimestre, pour le recrutement d'un apprenti mineur, (validation d'un formulaire pré-rempli sur le portail de l'alternance). Cette aide équivaut à la prise en charge de la rémunération de l'apprenti pour sa première année de formation.
 - exonération des cotisations patronales (excepté celles dues au titre des accidents du travail et des maladies professionnelles) et salariales d'origine légale et conventionnelle imposées par la loi.
- Autres entreprises :
 - exonération des cotisations sociales salariales et des cotisations patronales de sécurité sociale
 - Crédit d'impôt compris entre 1600 et 2200 euros pour l'embauche d'un(e) apprenti(e) préparant un diplôme d'un niveau inférieur ou égal à un Bac +2. Il concerne uniquement la première année de formation.

Plus d'informations sur le site internet : <https://www.alternance.emploi.gouv.fr>

> Pour les personnes en situation de handicap, l'alternance accompagnée, avec le PreKap'R :

À la Réunion, un dispositif spécifique, le PreKap'R, permet aux employeurs comme aux apprentis d'être accompagnés jusqu'à la réussite du diplôme, avec des financements de la Région Réunion, de l'Agence régionale de santé, de l'Agefiph et du FIPHP.

En outre, l'Agefiph et le FIPHP financent :

> Pour les contrats signés avec des entreprises privées, l'Agefiph finance :

- les aides au contrat d'apprentissage pour l'employeur, de 1000 € pour un contrat de 6 mois à 6000 € pour un contrat de 36 mois (l'aide est proratisée en fonction du nombre de mois) et 7000 € pour un contrat d'apprentissage en CDI,
- les aides à la pérennisation suite au contrat d'apprentissage : de 500 € à 2000 € selon la nature du contrat et sa durée,
- les aides au contrat d'apprentissage pour la personne :
 - 1000 € moins de 26 ans, 2000 € de 26 à 44 ans et 3000 € pour les 45 ans et plus,
- les aides à l'adaptation des situations de travail (en entreprise et en centre de formation) pour compenser les conséquences du handicap de la personne,
 - les prestations de compensation du handicap : interventions humaines par des prestataires experts,
 - les aides au tutorat au bénéfice de l'employeur en complément des aides mobilisables : financement de l'intervention d'une ressource interne à l'entreprise et formation du tuteur, réalisée par un organisme de formation.

> Pour les contrats signés avec des employeurs publics, le Fiphfp finance :

- la rémunération de l'apprenti à hauteur de 80 % de la rémunération brute chargée, déduction faite des autres financements
- les coûts liés à la compensation du handicap tels que les aides techniques et humaines, le transport domicile/travail, en vertu de son offre d'intervention (précisée sur www.fiphfp.fr)
 - une aide de 1525 € destinée à l'apprenti via son employeur, destinée à couvrir les frais inhérents à l'entrée en apprentissage
 - une prime forfaitaire d'insertion d'un montant de 1600 € si, à l'issue du contrat d'apprentissage, l'employeur conclut un contrat à durée indéterminée avec l'apprenti.

Pour toute information sur le PreKap'R, contacter Pôle Emploi, Cap Emploi, les Missions locales



> Aides de la Région aux apprentis

Les frais de formation :

La formation est gratuite pour l'apprenti (en dehors du transport, de l'hébergement et de la restauration).

Le POP (Plan Ordinateur Portable) :

Aide à l'achat d'un ordinateur portable d'une valeur de 500 euros. Les apprentis éligibles au cadre d'intervention du POP doivent en formuler la demande au CFA lors de leur inscription ou télécharger le formulaire sur le site de la Région. Le bon POP est valable auprès des revendeurs informatiques agréés par la Région.

Aide à l'achat du petit matériel pédagogique :

L'aide est accordée par la Région sous forme de forfait par filière de formation pour la première année de formation :

FILIÈRES DE FORMATION	FORFAIT
ALIMENTATION	215,00€
BÂTIMENT	162,00€
HYGIÈNE/SOINS À LA PERSONNE	240,00€
MÉTAUX MÉCANIQUE	192,00€
ÉLECTRONIQUE-ÉLECTRICITÉ	200,00€
BOIS	200,00€
CUIR TEXTILE	84,00€
ARTS ET ARTS APPLIQUÉS	160,00€
AGRICULTURE	144,00€
TERTIAIRE	160,00€
TOURISME RESTAURATION	224,00€
SÉCURITÉ	190,00€
SPORT	240,00€

Les aides à la restauration et à l'hébergement :

L'aide de la Région Réunion aux CFA qui disposent d'un service de restauration et d'hébergement est versée aux organismes de formation. Le tarif appliqué aux apprentis est déduit de l'aide de la Région. La Région Réunion supporte à sa charge le différentiel.

> Les aides Action Logement :

Action Logement apporte aux apprentis un panel de solutions concrètes pour se loger et leur permettre d'accomplir leur projet professionnel en les aidant à se rapprocher de leur CFA ou de leur entreprise.

Pour en savoir plus : Contactez l'agence de Saint Denis au 02 62 90 22 60 - www.actionlogement.fr

> La taxe d'apprentissage

Règles d'assujettissement :

La taxe d'apprentissage est régie par les dispositions du code fiscal, du code du travail et de la loi N° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale. Elle est versée annuellement par les entreprises afin de financer les dépenses relatives au développement technique et professionnel de l'apprentissage. Son versement est par ailleurs accompagné de la CSA (Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage).

Mode de calcul et versement

La taxe à acquitter par l'entreprise est calculée sur la base du total des salaires bruts versés en année N-1.

Les entreprises doivent acquitter la taxe d'apprentissage et la CSA avant le 1er Mars de l'année suivant le versement des salaires concernés, uniquement auprès des Organismes Collecteurs de Taxe d'Apprentissage (OCTA).

LEXIQUE DES DIPLÔMES

La qualification professionnelle acquise par l'apprenti(e) est sanctionnée par un diplôme de l'Éducation Nationale ou d'autres Ministères ou par un titre certifié inscrit au RNCP.

NIVEAU V

- > **CAP** : Certificat d'Aptitude Professionnelle
- > **CTM** : Certificat Technique de Métiers
- > **BPA** : Brevet Professionnel Agricole
- > **MC** : Mention Complémentaire*

La MC donne une qualification spécialisée. Elle est accessible à des candidats déjà titulaires d'un premier diplôme de qualification professionnelle (CAP ou Bac pro et se prépare en un an). * les mentions complémentaires post-bac sont des diplômes de niveau IV.

NIVEAU IV : Équivalent Baccalauréat

- > **BAC PRO** : Baccalauréat Professionnel
- > **BEES** : Brevet d'État d'éducateur sportif
- > **BP** : Brevet Professionnel
- > **BTM** : Brevet Technique des Métiers
- > **BMA** : Brevet des métiers d'Art
- > **MC** : Mention complémentaire
- > **Titre homologué Niveau IV**
- > **VCUC -Titre homologué Niveau IV**
- > **ADEA** : Assistant(e) de dirigeant d'entreprise artisanale
- > **TP** : Titre Professionnel

NIVEAU III : Équivalent BAC +2

- > **BTS** : Brevet de Technicien Supérieur
- > **Gestionnaire d'Unité Commerciale et Distribution**
- > **Technicien Supérieur en Méthodes et Exploitation Logistique**
- > **Technicien Supérieur en Productions Animales**
- > **BM** : Brevet de Maîtrise
- > **TEPE** : Titre Entrepreneur de la Petite Entreprise

NIVEAU II : Équivalent BAC +3

- > **Licence Professionnelle**
- > **Diplôme de Comptabilité et de Gestion**
- > **Manager commercial / responsable comptes clés**
- > **Manager de la Distribution**
- > **Responsable Qualité - Sécurité - Sûreté - Environnement**

NIVEAU I : Équivalent BAC +5

- > **DSCG** : Diplôme Supérieur de Gestion et de Comptabilité

> Lexique des sigles et abréviations

ADEA Assistant de Dirigeant d'Entreprise Artisanale
AGS Association pour la Gestion du régime d'assurance des créances des Salariés
CCF Centre Consulaire de Formation
CCIR Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion
CMAR Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Réunion
CF Centre de Formation
CFA Centre de Formation d'Apprentis
CFP MFR Fédération Départementale des Maisons Familiales Rurales
ECD École de Commerce et de Distribution
ECR Enseignement Catholique de La Réunion
ECCP Évaluation des Compétences et Capacités Professionnelles
EMT Évaluation en Milieu de Travail
EPLEA Établissement Public Local d'Enseignement Agricole
FNAL Fonds National d'Aide au Logement
IFV Institut des Forces de Vente
PFI Préparation à la Forme Imprimante
TH4 Titre Homologué niveau 4
TEPE Titre Entrepreneur de la Petite Entreprise
URMA Université Régionale des Métiers de l'Artisanat

Titres CCI des métiers du commerce et la vente
Réseau Négoventis (ex ECD, IFV)
Titres professionnels du Ministère du travail
Diplôme d'ingénieur



LES CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS ET LES DIPLÔMES PRÉPARÉS

La durée minimale de la formation dispensée dans les centres de formation est définie par niveau de formation et fixée par le Code du Travail. La présence aux cours est obligatoire.

> Le CFA est un centre agréé pour :

- dispenser une formation générale, théorique et technologique, qui doit compléter la formation pratique reçue en entreprise et s'articuler avec elle,
- assurer le suivi et la cohérence du parcours de formation de l'apprenti,
- vérifier la cohérence des tâches confiées à l'apprenti dans l'entreprise par rapport au diplôme préparé en visitant l'entreprise d'accueil,
- veiller au respect des engagements mutuels de l'apprenti et de l'employeur et signaler les dysfonctionnements graves à la DIECCTE et au SAIA,
- signaler les absences de l'apprenti à l'employeur,
- communiquer les résultats aux examens, à l'apprenti et à l'employeur,
- former le maître d'apprentissage aux méthodes d'évaluation des apprentis dans le cadre du contrôle continu,
- informer les jeunes et les employeurs sur les conditions de formation en apprentissage,

• certifier l'assiduité des jeunes en cours au centre pour le paiement des primes aux employeurs.

Le contrôle de la formation dispensée aux apprenti(e)s est assuré suivant la filière par :

- le Service Académique de l'Inspection de l'Apprentissage (SAIA) de l'Académie de La Réunion,
- l'Inspection de l'Apprentissage Agricole (DAFSFD) de la Direction de l'Agriculture et de la Forêt relevant du ministère de l'Agriculture.





LES DIPLÔMES

PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE
À LA RÉUNION





LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

TRANSPORT LOGISTIQUE

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
CAP	<ul style="list-style-type: none"> • Conducteur du Transport Routier de marchandises • Opérateur Logistique 	CCIR Saint-Pierre (Campus Professionnel OI) URMA CF St Gilles-les-Hauts
BAC PRO	<ul style="list-style-type: none"> • Logistique 	CCIR CIRFIM
Titre professionnel (Niveau 4)	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien en logistique d'entreposage 	URMA CF St Gilles-les-Hauts
Titre professionnel (BAC +2)	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien Supérieur en Méthodes et Exploitation logistique 	CCIR Saint-Pierre (Campus Professionnel OI)
Titre professionnel (BAC +2)	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien Supérieur en Transport logistique Option Transport Terrestre de marchandises 	CCIR Saint-Pierre (Campus Professionnel OI)
Titre professionnel (BAC +4)	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable Logistique 	CCIR Saint-Pierre (Campus Professionnel OI)
Titre professionnel (BAC +5)	<ul style="list-style-type: none"> • Manager Achats et Supply Chain 	CCIR Saint-Pierre (Campus Professionnel OI)





LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

AGRICULTURE - AGROALIMENTAIRE AMÉNAGEMENT

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
CAPA (Niveau 5)	<ul style="list-style-type: none">•Agricultures des Régions Chaudes Productions Animales•Agricultures des Régions Chaudes Productions Végétales•Métiers de l'Agriculture	CFAA de Saint-Paul (Sites de Saint-Paul et de Saint-Benoît) CFAA de Saint-Joseph CFAA de Saint-Paul (Sites de Saint-Paul et de Saint-Benoît) CFAA de Saint-Joseph CFAA de Saint-Paul CFAA de Saint-Joseph MFR de Saint-André CFAA de Saint-Joseph
Certificat de spécialisation (Niveau 5)	<ul style="list-style-type: none">•Taille et Soins des Arbres•Tracteurs et machines agricoles, utilisation et maintenance	CFAA de Saint-Paul CFAA de Saint-Joseph
BPA (Niveau 5)	<ul style="list-style-type: none">•Travaux de la Production Animale•Travaux de la Production Horticole•Transformation Alimentaire	CFAA de Saint-Joseph CFAA de Saint-Joseph CFAA de Saint-Joseph
BAC PRO (Niveau 4)	<ul style="list-style-type: none">•Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole (CGEA) option Systèmes à dominante culture•Productions Horticoles option Productions végétales et agroéquipement•Bio-Industries de transformation	CFAA de Saint-Paul CFAA de Saint-Paul CFAA de Saint-Joseph
BP (Niveau 4)	<ul style="list-style-type: none">•Responsable d'Exploitation Agricole	CFAA de Saint-Paul (Sites de Saint-Paul et de Saint-Benoît) CFAA de Saint-Joseph CFAA de Saint-Paul
Titre (Niveau 4)	<ul style="list-style-type: none">•Aménagements paysagers•Technicien jardins espaces verts•Technicien Agricole toutes spécialités	CFA MFR Tampon CFA MFR de Saint-Pierre
BTSA (Niveau 3)	<ul style="list-style-type: none">•Aménagements paysagers•Productions Animales	CFAA de Saint-Paul (Site de Piton Saint-Leu) CFAA de Saint-Joseph
LICENCE PRO	<ul style="list-style-type: none">•Agronomie option Agriculture et Développement Durable	CFA Université de La Réunion - SUFP Saint-Denis





LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

VENTE - DISTRIBUTION SERVICES

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
CAP (niveau 5)	<ul style="list-style-type: none">• Opérateur logistique• Employé de vente spécialisé option produits d'équipement courant• Employé de vente spécialisé option produits alimentaires• Gardien d'immeubles	URMA CF St Gilles-les-Hauts CCIR – Saint-Benoît - Saint-Pierre CCIR – Saint-Benoît - Saint-Pierre CFA académique – UFA Lycée Jean Hinglo – Le Port
BAC PRO (niveau 4)	<ul style="list-style-type: none">• Commerce• Technicien conseil vente en alimentation spécialisé produit alimentaires• Accueil - Relation clients et usagers	CCIR – Saint-Pierre CFA MFR - Le Tampon CFA académique – UFA Lycée de Bras Fusil – Saint-Benoît
MC (niveau 4)	<ul style="list-style-type: none">• Sécurité des espaces ouverts au public• Assistance, Conseil, Vente à distance	CFA académique – UFA Lycée Pierre Lagourgue – Sainte-Marie CFA académique – UFA Lycée Vue Belle – Saint-Paul
Titre professionnel (niveau 4)	<ul style="list-style-type: none">• Vendeur Conseiller Commercial• Installateur Conseil en Systèmes Solaires	CCIR – Saint-Pierre - Saint-Benoît - CIRFIM URMA CF Saint- André
BTS (niveau 3)	<ul style="list-style-type: none">• Management des Unités Commerciales (MUC)• Négociation Relation Clientèle (NRC)• MUC / NRC spécialité «commercialisation des technologies des énergies renouvelables et du développement durable»• MUC / Vente Electrodomestique et Multimédia	CFA ECR – La Mare Sainte-Marie / URMA CF Sainte-Clotilde CCIR – Sainte-Clotilde CFA académique – UFA Lycée Sarda Garriga – Saint André
Titre professionnel (niveau 3)	<ul style="list-style-type: none">• Gestionnaire d'unité commerciale et distribution Réseau Négoventis	URMA CF Sainte-Clotilde CCIR - Saint-Pierre et Saint-Denis
LICENCE PRO. (niveau 2)	<ul style="list-style-type: none">• Technico Commercial• Commerce et distribution	CFA Université de la Réunion - SUPP Le Tampon CFA Université de la Réunion - IAE Saint-Denis
Titre professionnel (niveau 2)	<ul style="list-style-type: none">• Responsable développement commercial Réseau Négoventis• Responsable Manager de la Distribution	CCIR – Sainte-Clotilde CCIR – Saint-Pierre
Titre professionnel (niveau 1)	<ul style="list-style-type: none">• Manager en Unité de Production	CCIR Saint-Pierre (Campus Professionnel OI)





LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

ARTS ET ARTS GRAPHIQUES

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
CAP	<ul style="list-style-type: none">• Signalétique, enseigne et décor• Art et techniques de bijouterie joaillerie option bijouterie-joaillerie• Fleuriste• Sérigraphie industrielle	URMA CF Saint-Gilles les Hauts URMA CF Saint-Gilles les Hauts URMA CF Saint-Gilles les Hauts URMA CF Saint-Gilles les Hauts
BAC PRO	<ul style="list-style-type: none">• Production graphique et des industries graphiques• Photographe	URMA CF Saint-Gilles les Hauts URMA CF Saint-Gilles les Hauts
Titre professionnel	<ul style="list-style-type: none">• Infographiste metteur en page	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
BTS	<ul style="list-style-type: none">• Communication	CCIR – Sainte-Clotilde
LICENCE PRO.	<ul style="list-style-type: none">• Métiers de la Communication, option chargé(e) de communication• Métiers de la Médiation par des approches artistiques et culturelles	CFA Université de La Réunion - SUFP Saint-Denis CFA Université de La Réunion - SUFP Saint-Denis





LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

AUTOMOBILE CYCLES

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
CAP	• Maintenance des matériels option matériels de travaux publics et de manutention	URMA CF Saint-Pierre (CPOI)
	• Maintenance des véhicules automobiles option motorcycles	URMA CF Saint-Pierre (CPOI)
	• Maintenance des véhicules automobiles option A voitures particulières	URMA CF Saint-Pierre (CPOI)
	• Maintenance des véhicules automobiles option B véhicules de transport routier	URMA CF Saint-Pierre (CPOI)
	• Réparation des carrosseries • Peinture en carrosserie	URMA CF Saint-Pierre (CPOI) URMA CF Saint-Pierre (CPOI)
BAC PRO	• Maintenance des véhicules option A voitures particulières	URMA CF Saint-Pierre (CPOI)
	• Maintenance des véhicules automobiles option B véhicules de transport routier	URMA CF Saint-Pierre (CPOI)
	• Réparation des carrosseries	URMA CF Saint-Pierre (CPOI)
BTS	• Maintenance des véhicules option véhicules particuliers	URMA CF Saint-Pierre (CPOI)





LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS CONSTRUCTION MÉTALLIQUE - CLIMATIQUE

DIPLÔME OPTION CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

CAP	<ul style="list-style-type: none">• Constructeur de routes• Constructeur en canalisation TP• Etancheur du Bâtiment et des TP• Maçon• Carreleur mosaïste• Menuisier aluminium, verre• Serrurier métallier• Installateur sanitaire• Peintre applicateur de revêtements• Conduite d'engins de travaux publics et des carrières• Maintenance des bâtiments des collectivités• Plâtrier - plaquiste	<ul style="list-style-type: none">URMA CF Saint-AndréURMA CF Saint-André - CCIR CIRFIMURMA CF Saint-AndréURMA CF Saint-André et Saint-PierreURMA CF Saint-AndréURMA CF Saint-AndréURMA CF Sainte-ClotildeURMA CF Saint-AndréURMA CF Saint-AndréCCIR Le Port - CIRFIMURMA CF Saint-AndréURMA CF Saint-André
BP	<ul style="list-style-type: none">• Menuisier Aluminium Verre• Maçon• Monteur en Installations du Génie Climatique et Sanitaire• Peintre Applicateur de revêtement• Carrelage Mosaïque• Métallier	<ul style="list-style-type: none">URMA CF Saint-AndréURMA CF Saint-André et Saint-PierreURMA CF Saint-AndréURMA CF Saint-AndréURMA CF Saint-AndréURMA CF Sainte-Clotilde



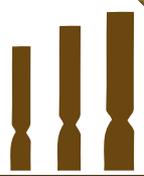


LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS CONSTRUCTION MÉTALLIQUE - CLIMATIQUE

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
CAP	• Installateur en froid et conditionnement d'air	URMA CF Port
BAC PRO (niveau 4)	• Ouvrages du Bâtiment Métallerie • Technique du Froid et du conditionnement d'air	URMA CF Sainte-Clotilde URMA CF Port
Titre professionnel (niveau 4)	• Travaux publics	URMA CF Saint-André
	• Installateur Froid et Conditionnement d'Air • Technicien d'Intervention en Froid commercial et Climatisation	URMA CF Port URMA CF Port
BTS (niveau 3)	• Assistant technique d'Ingénieur • Fluides Energies Domotique Option : Domotique et Bâtiment Communicant Option : Froid et conditionnement d'air	CCIR - Saint-Pierre CPOI URMA CF Port
	• Aménagement finition	URMA CF Saint-André
Titre professionnel (niveau 3)	• Conducteur de Travaux BTP • Chargé d'Affaires Bâtiment	CCIR - Saint-Pierre CPOI - Le Port CIRFIM URMA CF Saint-André
LICENCE (niveau 2)	• Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique	CFA Université de la Réunion - IUT Saint-Pierre
	• Métiers du BTP génie civil et construction spécialité "gestion de projet et conduite de travaux"	CFA Université de la Réunion - IUT Saint-Pierre





LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

BOIS

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
CAP	<ul style="list-style-type: none"> • Fabricant de menuiserie, mobilier et agencement • Ébéniste • Constructeur bois • Charpentier bois 	URMA CF Saint-Pierre et Saint-André URMA CF Saint-Pierre URMA CF Saint-André URMA CF Saint-André
BMA	<ul style="list-style-type: none"> • Ébéniste 	URMA CF Saint-Pierre
BP	<ul style="list-style-type: none"> • Menuisier 	URMA CF Saint-André



LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

CUIR ET TEXTILE

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
CAP	<ul style="list-style-type: none"> • Couture • Sellerie générale 	URMA CF Saint-Gilles les Hauts URMA CF Saint-Gilles les Hauts
MC	<ul style="list-style-type: none"> • Essayage retouche Vente 	URMA CF Saint-Gilles les Hauts





LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

ÉLECTRICITÉ - ÉLECTRONIQUE - INDUSTRIE NTIC - RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
CAP	• Préparation et réalisation d'ouvrages électriques	URMA CF Port
Titre professionnel (Niv 5)	• Installateur de réseaux câblés de communication	URMA CF Port - CFA APPAR Saint-André
BAC PRO	• Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés	URMA CF Port
	• Systèmes numériques	URMA CF Port
	• Pilote de ligne de production	CFA académique - UFA Lycée Amiral Lacaze - Saint Denis
BP	• Installations et équipements électriques	URMA CF Port
TH4	• Technicien de réseaux câblés de communication	URMA CF Port
	• Vendeur en Electrodomestique et Multimédia	URMA CF Sainte-Clotilde
	• Technicien Service en Audiovisuel et Electrodomestique	URMA CF Sainte-Clotilde
	• Technicien de Service Multimédia	URMA CF Sainte-Clotilde
	• Conseiller Services en électrodomestique et multimédia	URMA CF Sainte-Clotilde
MC (Niv 4)	• Technicien en Réseaux Electrique	CCIR - CIRFIM
DUT	• Réseaux et Télécommunications	CFA Université de La Réunion - IUT Saint-Pierre
BTS	• Electrotechnique	URMA CF Port
	• Maintenance des Systèmes Industriels (option Production)	CCIR - CIRFIM Le Port
	• Services informatiques aux organisations - Option A	CFA ECR Sainte-Marie
Titre professionnel (Niv 3)	• Chargé d'exploitation Réseaux et Télécommunications	Pôle numérique - CCIR - Saint-André
	• Webmaster - Développeur Intégrateur de solutions Intranet/Internet	Pôle numérique - CCIR - Saint-André
Titre professionnel (Niv 2)	• Chef de projet en e-marketing	Pôle numérique - CCIR - Saint-André
	• Bachelor Concepteur de Systèmes d'Informations	Pôle numérique - CCIR - Saint-André
	• Responsable qualité sécurité sûreté environnement	CCIR - CIRFIM Le Port
LICENCE PRO.	• Métiers des Réseaux informatiques et Télécommunications	CFA Université de La Réunion - IUT Saint-Pierre
Titre professionnel (Niv 1)	• Manager de Systèmes d'Information et d'Infrastructure	Pôle numérique - CCIR - Saint-André





LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

SPORT ET ANIMATION

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
BP JEPS (Niv 4)	<ul style="list-style-type: none">• Activités Gymniques, de la Forme et de la Force• Activités Physiques pour Tous• Activités Aquatiques et de la Natation• Activités équestres• Sports Collectifs (options Basketball, Volley, Handball, Football)	UFA APRUN FORMATION UFA APRUN FORMATION UFA APRUN FORMATION UFA APRUN FORMATION UFA APRUN FORMATION
BREVET D'APTITUDE PROFESSIONNEL	<ul style="list-style-type: none">• Canoé Kayak• Loisirs Tous Publics• Animation Sociale• Activités du Cirque• Plongée• Animation sociale	UFA APRUN FORMATION UFA APRUN FORMATION UFA APRUN FORMATION UFA APRUN FORMATION UFA APRUN FORMATION CFA MFR Saint-Paul
DE JEPS (Niv 3)	<ul style="list-style-type: none">• Assistant Animateur Technicien (BAPAAT) Option 1 : Loisirs tout public Option 2 : Loisirs du jeune et de l'enfant	CFA MFR Saint-Paul
LICENCE PRO.	<ul style="list-style-type: none">• Tennis• Basketball• Handball	UFA APRUN FORMATION UFA APRUN FORMATION UFA APRUN FORMATION
	<ul style="list-style-type: none">• Métier de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle-parcours développement social et socio-culturel local	CFA Université de La Réunion - IUT Saint-Pierre





LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

HÔTELLERIE - RESTAURATION TOURISME

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
CAP	<ul style="list-style-type: none"> • Agent Polyvalent de restauration • Commercialisation et Services en Hôtel-Café-Restaurant • Cuisine 	CENTHOR Sainte-Clotilde - Saint-Gilles les Hauts - CPOI CENTHOR Saint-Gilles les Hauts CENTHOR Saint-Gilles les Hauts
Titre (Niveau 5)	<ul style="list-style-type: none"> • Serveur de restauration • Cuisinier 	CFA APPAR Saint-André CFA APPAR Saint-André
Certificat de spécialisation (Niveau 5)	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration collective 	CENTHOR CPOI
MC (Niveau 5)	<ul style="list-style-type: none"> • Cuisinier de dessert de restaurant (Niv V) • Employé traiteur (Niv V) 	CENTHOR Saint-Gilles les Hauts CENTHOR Saint-Gilles les Hauts
BP (Niveau 4)	<ul style="list-style-type: none"> • Arts du service et commercialisation en restauration • Arts de la cuisine 	CENTHOR Saint-Gilles les Hauts CENTHOR Saint-Gilles les Hauts
BTS	<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme 	CFA ECR La Mare Sainte-Marie
LICENCE PRO.	<ul style="list-style-type: none"> • Métiers du Tourisme et des Loisirs 	CFA Université de la Réunion - IAE de Saint-Denis





LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

HYGIÈNE

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
CAP (Niveau 5)	<ul style="list-style-type: none"> • Coiffure • Esthétique Cosmétique Parfumerie • Métiers de la Blanchisserie • Agent de Propreté et d'Hygiène 	URMA CF Sainte-Clotilde et Saint-Pierre URMA CF Sainte-Clotilde et Saint-Pierre CFA académique - UFA Lycée Patu de Rosemont - Saint-Benoît CFA académique - UFA Lycée Vue Belle - Saint Paul URMA CF Sainte-Clotilde
BAC PRO (Niveau 4)	<ul style="list-style-type: none"> • Optique Lunetterie • Esthétique cosmétique parfumerie 	URMA CF Saint-Gilles les Hauts URMA CF Saint-Pierre
BTM (Niveau 4)	<ul style="list-style-type: none"> • Prothèse dentaire 	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
BP (Niveau 4)	<ul style="list-style-type: none"> • Coiffure • Esthétique cosmétique parfumerie • Préparateur en pharmacie 	URMA CF Sainte-Clotilde et Saint-Pierre URMA CF Sainte-Clotilde URMA CF Sainte-Clotilde et Saint-Pierre
BM (Niveau 3)	<ul style="list-style-type: none"> • Coiffure • Esthéticienne 	URMA CF Saint-Pierre URMA CF Sainte-Clotilde
BTS (Niveau 3)	<ul style="list-style-type: none"> • Métiers des Services à l'Environnement • Opticien Lunetier 	URMA CF Sainte-Clotilde URMA CF Saint-Gilles les Hauts
LICENCE PRO. (Niveau 2)	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité, Hygiène, Sécurité, santé et Environnement (QHSSE) • Santé spécialité optique professionnelle 	CFA Université de la Réunion - IUT Saint-Pierre URMA CF Saint-Gilles les Hauts





LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

MÉTIERS DE BOUCHE

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
CAP (Niveau 5)	<ul style="list-style-type: none"> • Boulanger • Charcutier – traiteur • Glacier fabricant • Pâtissier • Boucher 	URMA CF Sainte-Clotilde URMA CF Sainte-Clotilde URMA CF Sainte-Clotilde URMA CF Sainte-Clotilde et Saint-Pierre URMA CF Sainte-Clotilde
MC (Niveau 5)	<ul style="list-style-type: none"> • Pâtissier, Glacier, Chocolatier, Confiserie spécialisée • Boulangerie spécialisée 	URMA CF Sainte-Clotilde URMA CF Sainte-Clotilde
CTM (Niveau 5)	<ul style="list-style-type: none"> • Préparateur Vendeur - option boucherie • Vendeur en boulangerie pâtisserie • Préparateur vendeur option charcuterie traiteur 	URMA CF Sainte-Clotilde URMA CF Sainte-Clotilde URMA CF Sainte-Clotilde
BP (Niveau 4)	<ul style="list-style-type: none"> • Boucher • Boulanger • Charcutier – traiteur 	URMA CF Sainte-Clotilde URMA CF Sainte-Clotilde URMA CF Sainte-Clotilde
BTM (Niveau 4)	<ul style="list-style-type: none"> • Pâtissier 	URMA CF Sainte-Clotilde





LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

SECRÉTARIAT - FINANCES COMPTABILITÉ - GESTION

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
BAC PRO (Niveau 4)	• Gestion Administrative (admission en classe de 1ère)	CCIR – Saint-Pierre et Saint-Benoît
Titre (Niveau 4)	• Assistant(e) de dirigeant d'entreprise artisanale • Assistant Comptable	URMA CF Saint-Gilles les Hauts CCIR – Sainte-Clotilde, Saint-Pierre et Saint-Benoît
MC (Niveau 4)	• Services Financiers	CFA académique – UFA Lycée Le Verger- Sainte Marie
BTS (Niveau 3)	• Comptabilité et Gestion des Organisations • Assistant Manager • Assistant de gestion PME-PMI • Assurance • Banque, Conseiller de Clientèle	CFA ECR – La Mare Sainte-Marie CCIR – Sainte-Clotilde, Le Port, Saint-Pierre, Saint-Benoît CCIR – Sainte-Clotilde et Saint-Pierre, CFA ECR La Mare Sainte-Marie CFA académique – UFA Lycée Le Verger- Sainte Marie CFA académique – UFA Lycée Le Verger- Sainte Marie
Titre (Niveau 3)	• Entrepreneur de la Petite Entreprise	URMA CF Saint-Gilles les Hauts
LICENCE PRO. (Niveau 2)	• Management et Gestion des Organisations • Management des Organisations spécialité management des petites entreprises et entreprises artisanales	CFA Université de la Réunion - IAE Saint-Denis URMA CF Saint-Gilles les Hauts
DCG (Niveau 2)	• Diplôme de Comptabilité et de Gestion	CCIR – Sainte-Clotilde
BACHELOR (Niveau 2)	• Ressources Humaines	CCIR – Sainte-Clotilde et Saint-Pierre
Titre (Niveau 2)	• Contrôleur de gestion	CCIR – Sainte-Clotilde, Saint-Pierre
MASTER (Niveau 1)	• Gestion des Ressources Humaines	CFA Université de la Réunion - IAE Saint-Denis
DSGC (Niveau 1)	• Diplôme Supérieur de Gestion et de Comptabilité (double validation possible en Master comptabilité contrôle et audit)	CCIR – Sainte-Clotilde
Titre CESI (Niveau 1)	• Manager du développement des ressources humaines	CCIR – Sainte-Clotilde





LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

SANITAIRE ET SOCIAL

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
BAC PRO	• Accompagnement soins et services à la personne	URMA CF Saint-Pierre
Titre (Niveau 5)	• Assistant de vie aux familles	CFA APPAR Saint-Paul
DIPLÔME D'ETAT	• Ambulancier	URMA CF Saint-Pierre
BTS	• Diététique	URMA CF Sainte-Clotilde
	• Services et prestations des secteurs sanitaire et social	CFA académique - UFA Marie Curie Saint-Benoit



LES DIPLÔMES PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE À LA RÉUNION

MODULES PRÉPARATOIRES

DIPLÔME	OPTION	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
Module Préparatoire à l'Apprentissage	• Artisanat	URMA CF Saint-André - URMA CF Sainte-Clotilde URMA CF Saint-Pierre - URMA Saint-Gilles les Hauts - URMA CF Port
	• Spécialité agroalimentaire	CFA Agricole de Saint-Joseph
	• Spécialité agriculture	CFA Agricole de Saint-Paul
	• Année passerelle Ecole Ingénieurs ECAM	CFA ECR La Mare Sainte-Marie





LES CONTACTS

DES CENTRES DE FORMATIONS
ET AUTRES ORGANISMES



LES CONTACTS

LES CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS (CFA)

▶ SAINT-DENIS

CFA UNIVERSITE DE LA REUNION

IAE- 24-26 Avenue de la victoire
BP 7151, 97715 St Denis Cedex messagerie 9
Tel: 0262 52 89 24 - Fax : 02 62 52 89 31
cfaur@univ-reunion.fr

Tourisme et handicap - Gestion des entreprises

CFA ACADÉMIQUE

24, Avenue Georges Brassens
CS 71003 - 97743 Saint Denis Cedex 9
Tél. : 02 62 29 46 49
cfaacademique@ac-reunion.fr
<http://ac-reunion.fr/cfa-academique>

UFA LYCEE AMIRAL LACAZE

Avenue Stanislas Gimart
BP 192 - 97493 Saint-Clotilde Cedex
Tél. : 02 62 28 37 75
ce.97440479C@ac-reunion.fr

UFA APRUN FORMATION

Route Digue - BP 222 Champ Fleuri
97493 Sainte Clotilde
tel : 02 62 94 71 87

APPAR SAINT-FRANÇOIS

70 bd de Saint-François 97487 Saint-Denis
Tél. : 02 62 90 21 90
Assistant de vie aux familles

▶ SAINTE-CLOTILDE

CFA - CCI RÉUNION

ZI du Chaudron - 12 rue Gabriel de Kerveguen
97490 Sainte-Clotilde
Tél. : 02 62 48 35 05 - Fax : 02 62 48 35 48
cfanord@reunion.cci.fr

**Secrétariat - comptabilité - gestion-vente
distribution- services**

URMA - CF DE STE-CLOTILDE CMAR

Av Stanislas Gimart - 97490 Ste-Clotilde
Tél. : 02 62 28 18 30 - Fax : 02 62 28 56 66
cdm@cma-reunion.fr

**Alimentation - construction métallique
hygiène - gestion-vente - services**

CFA UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

SUFP- 6 rue Joseph Wetzell - 97490 Sainte-Clotilde
Tél. : 02 62 52 89 24 - Fax : 02 62 52 89 31
cfaur@univ-reunion.fr - **Communication - agriculture
Médiation et gestion des projets culturels**

▶ LE TAMPON (PLAINE-DES-CAFRES)

CFA UNIVERSITE DE LA REUNION

SUFP- Campus SUD
117 rue du général Ailleret - 97430 le Tampon
Tel: 0262 52 89 24 - Fax : 02 62 52 89 31
cfaur@univ-reunion.fr

UFA LYCEE PIERRE LAGOURGUE

30, Chemin Mazeau - Trois Mares
97430 Le Tampon - Tél. : 02 62 96 49 49
ce.9741263e@ac-reunion.fr



▶ LE PORT

CIRFIM : URMA – CF DU PORT - CMAR

31 avenue Raymond Mondon 97420 Le Port
Tél. : 02 62 42 10 31 Fax : 02 62 43 07 09
cdm@cma-reunion.fr - Electricité électronique - climatique

CIRFIM : CFA – CCI RÉUNION

31 avenue Raymond Mondon – 97420 Le Port
Tél. : 02 62 43 51 12 – Fax : 02 62 43 65 88
cfacirfim@reunion.cci.fr

Vente - travaux publics - industrie

UFA LYCEE JEAN HINGLO

2, rue des Sans Soucis - BP 2021
97825 Le Port Cedex - Tél. : 02 62 71 19 00
ce.9740979W@ac-reunion.fr

UFA LYCEE LEON DE LEPERVANCHE

Avenue Raymond Mondon - BP 1015
97828 Le Port Cedex - Tél. : 02 62 42 75 75
ce.9740552j@ac-reunion.fr

▶ SAINT-PAUL

CFA AGRICOLE

181 route de Mafate - enceinte du Lycée agricole de Saint-Paul - 97460 Saint-Paul
Tél. : 02 62 45 22 69 - Fax : 02 62 45 29 12
cfa.st-paul@educagri.fr

**Agriculture - aménagement du territoire
Environnement - aménagement paysager**

CENTHOR - CCI RÉUNION

1 rte de l'Éperon - 97435 Saint-Gilles-les-Hauts
Tél. : 02 62 22 85 00 - Fax : 02 62 22 93 85
cfacenthor@reunion.cci.fr - **Hôtellerie-restauration**

URMA - CF DE ST-GILLES LES HAUTS

CMAR Lieu-dit Tamatave - BP 9 97435 Saint-Gilles-les-Hauts
Tél. : 02 62 55 68 55 - Fax : 02 62 55 61 10
cdm@cma-reunion.fr

**Hygiène - arts et arts graphiques - management
distribution - services - cuir et textile - vente**

UFA LYCEE VUE BELLE

Chemin Vue Belle - BP 105 - La Saline
97422 Saint-Paul - Tél. : 02 62 33 69 33
ce.97400015Y@ac-reunion.fr

▶ SAINT-PIERRE

URMA - CF DE ST-PIERRE

CMAR (SITE DU CPOI - LES CASERNES)
108 rue Archambaud « Les Casernes »
BP 564 - 97447 Saint-Pierre CEDEX
Tél. : 02 62 96 12 65 - Fax : 02 62 35 31 17
cdm@cma-reunion.fr

**Electricité-électronique - bois - bâtiment
hygiène - automobiles-cycles**

CFA CCI RÉUNION

15 route de la Balance 97410 Saint-Pierre
Tél. : 0262 96 96 96 Fax : 0262 35 65 55
cfasud@reunion.cci.fr

**Secrétariat - comptabilité - gestion-vente
distribution - services**

CFA - CCI RÉUNION (SITE DU CAMPUS PRO - LES CASERNES)

65, rue du Père LAFOSSE - 97410 Saint-Pierre
Tél. : 02 62 70 99 55 - Fax : 0262 48 35 53
campuspro@reunion.cci.fr

BTP - transport logistique - restauration - services

CFA UNIVERSITE DE LA REUNION

IUT- 40 avenue de Soweto
Terre Sainte- BP 373, 97410 St Pierre
Tel: 0262 52 89 24 - Fax : 02 62 52 89 31
cfaur@univ-reunion.fr

**Réseau et télécommunication
Qualité hygiène sécurité environnement**

▶ SAINT-ANDRÉ

URMA – CFA DE ST-ANDRÉ

CMAR Ch. Comorapoullé - BP 38 97440 Saint-André
Tél. : 02 62 46 62 00 - Fax : 02 62 46 49 49
cdm@cma-reunion.fr

bois - btp-construction métallique - climatique

UFA LYCEE SARDA GARRIGA

755, rue de la Communauté - BP 513 – Saint André
Tél.: 02 62 58 58 80 - ce.9740043d@ac-reunion.fr

MFR DE L'EST

Bel Ombre n° 1091 97440 Saint-André
Tél. : 02 62 46 01 88
mfr.st-andre@mfr.aso.fr

Agriculture des régions chaudes

APPAR DE SAINT-ANDRÉ

421 chemin Lagourgue 97441 Saint-André
Tél. : 02 62 58 80 00
Serveur - restauration - cuisinier

▶ SAINT-BENOÎT

CFA – CCI RÉUNION

15 rue Pierre Benoît-Dumas – 97470 St-Benoît
Tél. : 02 62 50 02 95 – Fax : 02 62 50 30 80
ccfest@reunion.cci.fr
vente

CFA AGRICOLE DE SAINT-PAUL

ANTENNE DE SAINT-BENOÎT

4, Chemin des Goyaves – 97470 Saint-Benoît
Tél. : 02 62 50 58 43 – Fax : 02 62 50 58 44
Cfppa.st-benoit@educagri.fr

**Agriculture - aménagement du territoire
Environnement - aménagement paysager**

UFA LYCEE NELSON MADELA

69, chemin Pinguet - BP 132 - 97470 Saint-Benoit
Tél. : 02 62 92 96 81
ce.9741233y@ac-reunion.fr

UFA LYCEE MARIE CURIE

81, rue Roger Dijoux - BP 126
97437 Saint-Benoit - Tél. : 02 62 94 46 46
ce.9741231V@ac-reunion.fr

UFA LYCEE PATU DE ROSEMONT

72, rue Joseph Hubert - BP 59 - 97470 Saint-Benoit
Tél. : 02 62 92 95 20
ce.9740472v@ac-reunion.fr

▶ SAINT-LEU

ANTENNE DE SAINT-LEU

239, CD 13 - Site de Piton St-Leu
97724 Piton Saint-Leu - Tél. : 02 62 34 23 44
cfppa.piton-st-leu@educagri.fr

**Agriculture - aménagement du territoire
Environnement - aménagement paysager**





LES CONTACTS (SUITE)

▶ SAINTE-MARIE

CFA ECR - LA MARE SAINTE-MARIE

5, rue André Lardy
97438 Sainte-Marie
Tél.: 02 62 90 78 46 - Fax : 02 62 90 02 25
contact@cfaecr.re

Comptabilité - gestion - commerce - vente -
tourisme - informatique

UFA LYCEE LE VERGER

1, Avenue des Corossols
BP 31 - 97438 Sainte-Marie
Tél. : 02 62 53 20 60
ce.9741185V@ac-reunion.fr

SAINT-JOSEPH

CFA AGRICOLE

24, rue Raphaël Babet
97480 Saint-Joseph
Tél. : 02 62 56 19 80 - Fax : 02 62 48 38 96
cfa.st-joseph@educagri.fr

Agriculture - agroalimentaire

VOS INTERLOCUTEURS DIRECTS

CFA ACADÉMIQUE

Lionel LESCARRET
tel : 0262 29 46 49
cfaacademique@ac-reunion.fr

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

SERVICE APPRENTISSAGE

SAINT-DENIS : 02 62 52 89 24
Pascal Théodora - Lorenza M'Bola
cfaur@univ-reunion.fr

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

SERVICE APPRENTISSAGE

Responsable du service : Hélène Fontaine
Tél.: 02 62 21 04 35 - Fax : 02 62 21 68 33
helene.fontaine@cma-reunion.fr

SAINT-DENIS

Tél.: 02 62 21 04 35
Eulalie Vaytilingom - Fax : 02 62 21 68 33
eulalie.vaytilingom@cma-reunion.fr

SAINT-ANDRÉ

Tél.: 02 62 46 62 00
Sergine Adelin - Fax : 02 62 58 17 26
sergine.adelin@cma-reunion.fr

SAINT-PAUL : 02 62 45 52 52

Catherine Emerentienne - Fax : 02 62 22 52 41
catherine.emerentienne@cma-reunion.fr

SAINT-PIERRE : 02 62 96 12 40

Sophie PERIABE et Isabelle VARONDIN
sophie.periabe@cma-reunion.fr
isabelle.varondin@cma-reunion.fr

▶ POUR LES MÉTIERS DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Point Conseil BTP : 02 62 46 62 00

Valérie Rosaly - fax : 02 62 49 49 49
valerie.rosaly@cma-reunion.fr



► CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE - CCI FORMATION - CFA

LE PORT

Tél.: 02 62 43 51 12
Dominique Bijoux
(bâtiment et travaux publics - vente - industrie)
cfacirfim@reunion.cci.fr

SAINT-BENOÎT

Tél.: 02 62 50 02 95
Fabien GAYOUT - Danièle BIENVENU
(vente - informatique)
cfaest@reunion.cci.fr

SAINT-DENIS

Tél.: 02 62 48 35 05
Christine TESSIER (commerce et services)
cfanord@reunion.cci.fr

SAINT-GILLES-LES-HAUTS

Tél.: 02 62 22 85 00
Béatrice ALTHIERRY (Centhor)
cfacenthor@reunion.cci.fr

SAINT-PIERRE

Tél.: 0262 96 96 96
Yannick Payet (commerce et services)
cfasud@reunion.cci.fr

SAINT-PIERRE CAMPUS PRO :

Tél. : 02 62 70 08 65
Hélène MAGNE (BTP – Transport log)
campuspro@reunion.cci.fr

► CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE SERVICE APPRENTISSAGE

SAINT-DENIS

Tél.: 02 62 48 35 00
Maryse CAPRON
Halimah Roheeman, Marie Pierre Séry
halimah.roheeman@reunion.cci.fr
mariepierre.sery@reunion.cci.fr

SAINT-PIERRE

Tél.: 02 62 96 96 96
Daphné Santoulangue
daphne.santoulangue@reunion.cci.fr

SAINT-GILLES-LES-HAUTS :

Tél.: 02 62 22 85 00
Ophélie Palama
ophelie.palama@reunion.cci.fr

LE PORT

Tél.: 02 62 43 51 12
Jean-Pierre MELOU
jean-pirre.melou@reunion.cci.fr

CAMPUS PRO

Tél.: 0262 70 08 65
Jean-Pierre MELOU
jean-pierre.melou@reunion.cci.fr
Ilyass Bemat
ilyass.bemat@reunion.cci.fr

SAINT-BENOÎT

Tél.: 06 92 63 62 90

► CFA DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE LA RÉUNION

5 rue André Lardy - 97438 Ste Marie
Tél. : 02 62 90 78 46
contact@cfaecr.re

► CFA MFR 974

26 rue Marius et Ary Leblond
97410 St Pierre
Tél. : 0262 27 09 71
francois.antier@mfr.asso.fr

► AFPAR

151 rue Juliette Dodu
97400 Saint Denis
Tél. : 0262 94 72 60
direction@afpar.com

► L'APPRENTISSAGE AGRICOLE CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA RÉUNION SERVICE APPRENTISSAGE

SAINT-DENIS : 02 62 94 25 94

Jérôme ALAGUIRY
Jerome.alaguiry@reunion.chambaagri.fr

CFAA DE SAINT-PAUL : 02 62 45 22 69
cfa.st-paul@educagri.fr

CFAA DE SAINT-JOSEPH : 02 62 56 19 80

Jean Hugues Hoareau – Directeur
Jean-hugues.hoareau@educagri.fr

► SECTION D'APPRENTISSAGE AUX MÉTIERS DU SPORT

UFA APRUN FORMATION

Route Digue - BP 222 Champ Fleuri
97493 Sainte Clotilde
tel : 02 62 94 71 87 - Fax: 02 62 20 00 61

► DIRECTION DES ENTREPRISES DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

Service apprentissage
112, rue de la République
97488 Saint-Denis Cedex
Tel: 02 62 94 07 28 - Fax : 02 62 94 08 30
974.ith@dieccte.gouv.fr

► DIRECTION DE L'ALIMENTATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT SERVICE DE LA FORMATION ET DU DÉVELOPPEMENT

Fax : 02 62 30 89 90
sfd.daaf974@agriculture.gouv.fr

► CONSEIL RÉGIONAL SAINTE-CLOTILDE DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE

Tél.: 02 62 92 47 50 ou 02 62 81 81 53

► ANTENNE EST DU CONSEIL RÉGIONAL

92, chemin Lebond - 97440 Saint-André
Tél. 02 62 58 21 00
Fax : 02 62 46 66 49

► ANTENNE OUEST DU CONSEIL RÉGIONAL

Local 201
6 Bis route de Savannah
97460 Saint-Paul
Tél. : 02 62 33 46 00





LES CONTACTS (SUITE)

▶ ANTENNE SUD DU CONSEIL RÉGIONAL

15 rue Marius et Ary Leblond - 97410 Saint-Pierre
Tél. : 02 62 96 97 10

▶ GUICHET JEUNES RÉGION RÉUNION

Centre d'affaires cadjee - Bâtiment B
62 bvd du chaudron - 97491 sainte clotilde
Tél. : 0262 31 64 64
guichetjeunes@cr-reunion.fr

▶ ANNEXE DU TAMPON RÉGION RÉUNION

228 rue Hubert delisle - 97430 Tampon
Tél. : 0262 38 56 04

▶ ANNEXE DE SAINT-JOSEPH RÉGION RÉUNION

322 rue Raphaël Babet
97480 SAINT-JOSEPH
Tél. : 02 62 81 70 60

▶ AGEFIPH (FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES)

62, Boulevard du Chaudron
Centre d'Affaires Cadjee - Bât C 2ème étage
97495 Ste-Clotilde Cedex
Tél.: 02 62 20 98 11 - Fax : 02 62 20 98 05
dr974@agefiph.asso.fr

▶ PAIEMENT DES PRIMES AUX EMPLOYEURS
AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT
Tél. : 02 62 92 44 31 / 02 62 92 44 32

▶ PAIEMENT DES PRIMES POUR L'ACHAT DU
PETIT EQUIPEMENT DES APPRENTIS - DFPA

Tél. : 02 62 81 81 60

▶ INSPECTION APPRENTISSAGE RECTORAT
DE LA RÉUNION SERVICE ACADÉMIQUE DE
L'INSPECTION DE L'APPRENTISSAGE (SAIA)

24 avenue Georges Brassens - CS 71003
97743 Saint-Denis - CEDEX 9
Tél. : 02 62 48 14 77 - Fax : 02 62 48 14 33
saia@ac-reunion.fr

▶ INSPECTION APPRENTISSAGE AGRICOLE
DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE LA
FORÊT SERVICE FORMATION ET DÉVELOPPE-
MENT

Bd de la Providence - 97489 Saint-Denis CEDEX
Tél. : 02 62 30 88 51

▶ DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

14 Allée des Saphirs - Bellepierre
CS 61044 - 97404 Saint-Denis CEDEX
Tél. : 02 62 20 54 54 - Fax : 02 62 20 54 55
djscs974-direction@drjscs.gouv.fr



▶ CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)

LE TAMPON

BP 138 – Cité Scolaire Lycée Roland Garros – 97833 Tampon Cedex
Tél. : 02 62 27 13 70 – Fax : 02 62 27 60 13
cio.le-tampon@ac-reunion.fr

SAINT-BENOÎT

21 Bis rue Lucien Ducheman – 97470 Saint-Benoît
Tél. : 02 62 50 12 17 – Fax : 02 62 50 64 29
cio.saint-benoit@ac-reunion.fr

SAINT-DENIS

5 rue Maréchal Leclerc – 97400 Saint-Denis
Tél. : 02 62 21 18 81 – Fax : 02 62 21 81 74
cio.saint-denis@ac-reunion.fr

ANTENNE DE SAINT-JOSEPH

3 rue Henri Payet – BP 17 – 97480 Saint-Joseph
Tél. : 02 62 56 54 16 – Fax : 02 62 56 55 01
cio.saint-joseph@ac-reunion.fr

SAINT-LOUIS

37 rue Sarda Garriga – BP 20 149
97899 Saint-Louis CEDEX 02
Tél. : 02 62 26 15 32 – Fax : 02 62 26 77 94
cio.saint-louis@ac-reunion.fr

SAINT-PAUL

331 rue Saint-Louis – 97460 Saint-Paul
Tél. : 02 62 22 55 86 – Fax : 02 62 45 60 95

ANNEXE DU PORT

Angle des rues Pasteur et Sans Souci – 97420 Le Port
Tél. : 02 62 43 22 00 – Fax : 02 62 42 28 20
cio.le-port@ac-reunion.fr

SAINTE-CLOTILDE

18 rue de la Gare - 97490 Sainte-Clotilde
Tél. : 02 62 28 28 76
cio.sainte-clotilde@ac-reunion.fr

▶ CENTRE RÉGIONAL D'INFORMATION JEUNESSE (CRIJ)

CRIJ Réunion
28 rue Jean-Chatel – 97400 Saint-Denis
Tél. : 02 62 20 98 20 – Fax : 02 62 20 98 21
accueil@crij-reunion.org

MISSIONS LOCALES

Mission Intercommunale Ouest
BP 149 – 65 rue du Kovil
Savanna – 97861 Saint-Paul CEDEX
Tél. : 02 62 45 39 60 – Fax : 02 62 45 39 79
mio.saintpaul@mio.re

MISSION LOCALE EST

58 bis rue Amiral Bouvet – BP 57
97470 Saint-Benoît
Tél. : 02 62 92 31 37 – 02 62 50 20 13
Fax : 02 62 50 39 27
missionlocale-est@wanadoo.fr

MISSION LOCALE SUD

69-71 rue des Bons Enfants
BP 189 – 97455 Saint-Pierre CEDEX
Tél. : 02 62 25 77 20 – Fax : 02 62 35 25 16
siege.social@missionlocalesud.com

MISSION LOCALE NORD

19 route du Moufia - BP 30 339
97494 Sainte-Clotilde CEDEX
Tél. : 02 62 58 80 90
siege@mln974.fr - Site : www.mln974.fr

▶ OÙ TROUVER UN EMPLOI ?

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE UNIQUE
le 3949 pour les demandeurs d'emploi
le 3995 pour les employeurs

▶ CPOI

CAMPUS PROFESSIONNEL OCÉAN INDIEN
65, rue Père Lafosse - Les Casernes
97410 Saint-Pierre
Tél. : 02 62 70 08 60
secretariat.cpoi@cr-reunion.fr

▶ CITÉ DES MÉTIERS

SITE DU CPOI

65, rue Père Lafosse - Les Casernes
97410 Saint-Pierre
Tél. : 02 62 70 03 03
[Mail : contact@citedesmetiers.re](mailto:contact@citedesmetiers.re)

▶ CAP EMPLOI

capemploi@capemploi97reunion.fr
Site : www.capemploi.com

ANTENNE NORD-EST

14 rue Pierre Aubert - ZI Chaudron
97490 Ste Clotilde
Tél. : 02 62 41 90 40
Fax : 0262 41 90 41

ANTENNE OUEST

Centre d'affaires de Savanna - N° 11
Bat A - 14, rue Jules-Thirel
Les Grandes Foudres - 97460 Saint-Paul
Tél. : 02 62 45 99 47
Fax : 0262 24 16 58

ANTENNE SUD

123 rue Marius et Ary Leblond
97410 Saint-Pierre
Tél. : 02 62 32 31 11
Fax : 0262 35 21 63

▶ ACTION LOGEMENT SERVICES

97 rue de la République - CS 91029
97404 SAINT DENIS Cedex
Tél. : 02 62 90 22 60
[Mail : sylvine.florentin@actionlogement.fr](mailto:Mail:sylvine.florentin@actionlogement.fr)



Retrouvez toutes les informations
pratiques et l'actualité de la Région

www.regionreunion.com

LA RÉUNION
positive!

